



**DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS**

CASTIGLIONE
17 RUE DE LA LEGION D HONNEUR
46000 CAHORS

Vos informations client

► **Votre référence client :**

300 003 477 040

► **Lieu de consommation :**

CASTIGLIONE
RDC2E G
17 RUE DE LA PREFECTURE
46000 CAHORS

Electricité :

Installation : 0000979030
Point de livraison : 23460636746075

► **Autres informations :**

Siret du siège social :
93466419400016

Vos contacts utiles

► **Services Clients :**



Du lundi au samedi : 8h - 19h
tel. 0969 32 3300*



pro.engie.fr



ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**

Electricité : 09 72 67 50 46*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**

vers le 01 mars 2026

► **Prochain relevé :**

vers le 01 mars 2026

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.



MONTANT TTC prélevé le 19 février 2026

307,16 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	127,50 €
■ acheminement	89,99 €
total hors toutes taxes	217,49 €
Taxes et contributions	38,48 €
total HTVA	255,97 €
TVA à 20,00 % calculée sur 255,97 €	51,19 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	51,19 €
total TTC	307,16 €
montant à prélever	307,16 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Information à prendre en compte - Facturation électronique



A partir du 1er septembre 2026, la facturation électronique deviendra
obligatoire pour tous les assujettis à la TVA établis en France.
Pour en savoir plus, consultez le site officiel du gouvernement:
<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/je-decouvre-la-facturation-elec-tronique>

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

